

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2015)  
**Heft:** [1]: Numéro Thématique DEVA

**Artikel:** 400e diplôme ASC remis à Lausanne  
**Autor:** Chollet, Christophe  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-781354>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



L'Association suisse des cadres (ASC) a célébré en grande pompe à Lausanne la remise de son 400<sup>e</sup> diplôme de reconnaissance des acquis militaires.  
Photo © A+V.

## Formation

### 400<sup>e</sup> diplôme ASC remis à Lausanne

#### Maj Christophe Chollet

Rédacteur adjoint, RMS+

Le 12 mars 2015 s'est tenu la cérémonie de la remise du 400<sup>e</sup> diplôme de l'Association Suisse des cadres (ASC) au Casino de Montbenon à Lausanne, devant un parterre de 140 invités et Monsieur le Conseiller Fédéral Ueli Maurer comme hôte d'honneur de la soirée.

L'ASC lança le projet en 2008, sous l'impulsion de son directeur romand, Monsieur Bernard Briguet, en collaboration avec le colonel Jean-Luc Jordan, membre de la Société Neuchâteloise des officiers (SNO) et le soussigné, alors président de la SNO, peut se féliciter d'une idée qui a fait son chemin, les discours entendus tout au long de la soirée relèvent un potentiel d'amélioration non négligeable si tous ceux à qui cette aubaine profite allaient au-delà des félicitations et s'activaient à soutenir concrètement ces reconnaissances des acquis qui mettent en valeur l'immense richesse d'expériences qu'implique une carrière d'officier.

Le discours du Président du Grand conseil vaudois, Monsieur Jacques Nicolet, a mentionné une explication pertinente de ce problème « suisse » : cette modestie ou ce manque de courage pour mettre en avant nos qualités. Le directeur romand de l'ASC n'a pas manqué de rappeler le défi actuel pour les cadres militaires : faire face à des directions d'entreprise ayant de moins en moins de dirigeants militaires. Que le lecteur me comprenne bien, la compétence des officiers pour ces postes de cadres n'est pas en question. Il s'agit d'une équation simple entre l'effectif décroissant de l'armée, une mondialisation amenant des cadres étrangers n'ayant pas fait d'armée, faute de service militaire obligatoire dans de plus en plus de pays, ainsi qu'un nombre croissant de femmes dans les cadres dirigeants. La formation militaire est parfois fois mentionnée en fin de *Curriculum Vitae*, sous la forme d'une abréviation des plus lacunaires (« cdt de cp » par exemple) sous les « divers. » Mais elle ne représente en aucun cas une mise en valeur des connaissances et compétences acquises.

Le temps du cadre autodidacte est révolu. L'attrait des diplômes est aujourd'hui omniprésent. Chaque parent qui me lit se souvient certainement des discours tenus à sa progéniture sur l'importance des formations et des diplômes reconnus. Est-il dès lors acceptable d'avoir un enfant qui consacre une année de sa vie à l'armée juste pour recevoir son grade de lieutenant et n'avoir aucun diplôme clair à joindre à son dossier de candidature ? Est-il acceptable de se retrouver ainsi au même niveau que le citoyen n'ayant donné aucun jour à son pays et ayant eu le temps de faire une année sabbatique pour se targuer de pouvoir demander son chemin dans plusieurs langues ?

L'ASC n'est pas une « machine à diplôme, » mais bien une organisation puissante, capable de mettre en réseau les cadres au niveau national et régional. Elle propose un système mettant en valeur les capacités de tous et permettant de multiples plateformes de formation et d'échanges. L'ASC offre également un service carrière au profit des cadres en ayant besoin, avec un bilan de compétences et un *coaching* ciblé.

En 2009, avec l'appui de la SNO, le premier diplôme avait été remis symboliquement au brigadier Denis Froideveaux, actuel président de la Société Suisse des Officiers (SSO). Le concept de validation des connaissances théoriques et pratiques des officiers de l'ASC prévoit 3 types de diplômes. Les 2 premiers reconnaissent les acquis du chef de section et du commandant de compagnie. Tandis que le troisième reconnaît les acquis dans la conduite et la gestion dès le grade de major. Ces diplômes sont formulés dans un langage simple et civil permettant au non-militaire de comprendre les thèmes touchés par ces formations.

Le Conseiller Fédéral Ueli Maurer a su très justement souligner cette démarche, preuve de la source inépuisable d'idées brillantes de notre armée de milice, donnant raison au team de 2009 quant à la justesse de cette initiative et soutenant pleinement la continuité de cette validation.



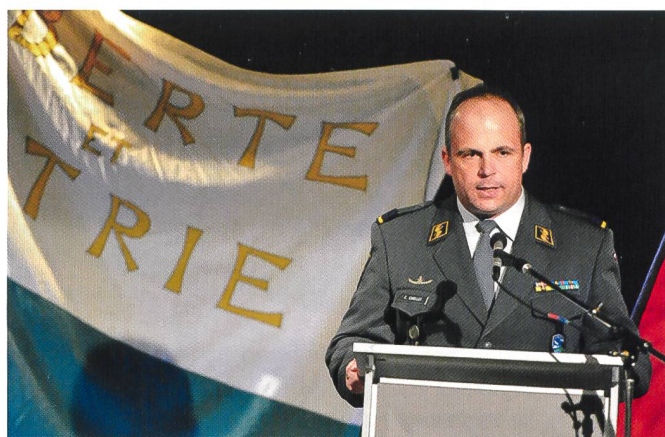
Le 400<sup>e</sup> diplôme a donc été remis en présence du Chef du DDPS au premier-lieutenant Emanuel von Graffenried, étudiant à L'EPFL et actif dans l'association des officiers de son école. Et c'est avec une grande fierté, certain qu'il trouvera sa place au Palais Fédéral, que le 401<sup>e</sup> diplôme a été remis par Monsieur Samir Chercher, membre du comité de l'ASC, au chef du Département de la Défense.

Monsieur Jean-René Fournier, Conseiller aux Etats et vice-président de l'Union Suisse des arts et métier (USAM) a souligné sans hésiter l'importance de la formation d'officier en parlant de cet apprentissage unique d'une matière difficile et pourtant passionnante : « l'être humain. »

La cérémonie a été marquée par la remise d'un cadeau peu commun au chef de La Défense : un veau de la race d'Herens. C'est avec une joie non dissimulée que notre Conseiller fédéral a avoué que c'était un de ses rêves qui réalisait.

Cette soirée haute en couleurs, agrémentée de cors des alpes, de cornemuses et d'un parterre d'invités conscients de l'importance de cette cause, nous rappelle que rien n'est jamais acquis définitivement. Si'il y a 30 ans un officier n'avait pas besoin de prouver ses connaissances, le monde a bien changé depuis. C'est aujourd'hui au corps des officiers de ne pas manquer les étapes et d'apprécier la situation à chaque fois que l'occasion se présente.

C. C.



Ci-dessus, en haut : Le major Christophe Chollet s'est engagé depuis de nombreuses années pour la reconnaissance des acquis militaires. Ci-dessous : Le Chef du DDPS, qui a reçu le 401<sup>e</sup> diplôme ASC, en compagnie des directeurs romands de l'Association suisse des cadres. Photos © ASC.

